

Dans une Italie dirigée par un gouvernement de droite et d'extrême droite qui n'a cessé de les prendre pour cibles, les organisations non gouvernementales (ONG) de sauvetage en mer ont remporté, vendredi 19 avril, une rare victoire. Un non-lieu a été prononcé au tribunal de Trapani (Sicile) dans une affaire tentaculaire aux multiples péripéties depuis 2017, entre instrumentalisation politiques et troubles intrigues policières.

Les trois ONG Jugend Rettet, Save the Children, Médecins sans frontières ainsi que vingt et un de leurs membres étaient soupçonnés de s'être livrés à des actions favorisant l'immigration clandestine vers l'Italie. Il leur était notamment reproché d'avoir fait monter à bord, lors d'opérations de sauvetage menées en 2016 et 2017, des personnes qui ne se trouvaient pas en situation de danger en mer et de s'être coordonnées avec des trafiquants libyens pour transborder des groupes de migrants.

Les accusations lancées au fil de l'affaire résonnaient ainsi avec le discours selon lequel les ONG constitueraient un facteur d'attraction des flux de migrants en Méditerranée centrale, ce qu'elles dénoncent comme une tentative de criminalisation du secours en mer par les autorités. A Trapani, dix des accusés ont été acquittés, le juge ayant suivi la requête des procureurs formulée en février. Les onze autres doivent comparaître devant d'autres tribunaux qui, selon la défense, devraient se ranger derrière la décision de vendredi.

*« La décision du tribunal de Trapani, la meilleure que l'on pouvait espérer, est un signal politique majeur car l'affaire a toujours été utilisée par ceux qui prétendent avec des arguments désormais caducs que les ONG participent au trafic d'êtres humains »,* se félicite Francesca Cancellaro, avocate des membres de l'équipage de *Iuventa*, le bateau de Jugend Retter, placé sous séquestre dans le port de Trapani depuis août 2017. *« Cette décision aura une valeur pour tous les procès à venir et ouvre des perspectives de décriminalisation des ONG. Nous avons gagné la défense, nous pouvons maintenant passer à l'attaque »,* poursuit-elle.

## **Contrôle des actions des ONG**

A l'origine de l'affaire se trouve le rôle trouble de deux anciens policiers, engagés comme agents de sécurité privée à bord du *Vos Hestia*, le navire utilisé par l'ONG Save the Children en Méditerranée centrale en 2016. Après avoir participé à des missions de secours, ces derniers se sont adressés aux services de renseignement intérieur italiens ainsi qu'à des responsables politiques dont le futur ministre de l'intérieur d'extrême droite Matteo Salvini (Ligue) en accusant les ONG de travailler avec des trafiquants libyens. L'enquête judiciaire s'inscrit ensuite dans un contexte particulier, correspondant au moment où les autorités italiennes, exposées à [une intensification des flux migratoires à partir de 2015](#), modifient leurs relations aux ONG.

La phase de coopération qui avait vu le jour lorsque l'impératif en Méditerranée centrale était le sauvetage des personnes et non la protection des frontières est alors terminée. Rome œuvre désormais à un contrôle plus étroit des actions des ONG, ces dernières étant alors considérées comme une partie du problème migratoire et non plus comme une partie de la solution. Un code de conduite restrictif censé encadrer les secours en mer voit le jour et Luigi Di Maio, un

des leaders du Mouvement 5 étoiles (antisystème) dénonce les ONG en utilisant une expression qui restera : « *taxis de la mer* ».

Dans le même temps, l'Italie se tourne vers le rivage sud de la Méditerranée et soutient les capacités des gardes-côtes libyens, affiliés à diverses milices et chefs de guerre, pour qu'ils empêchent les départs ou interceptent les embarcations de migrants cherchant à rejoindre les côtes italiennes. Ministre de l'intérieur à partir de 2018, Matteo Salvini redouble d'efforts pour restreindre les activités des ONG allant jusqu'à leur refuser l'accès aux ports italiens.

## **Agent infiltré**

Intervenant parallèlement à ces évolutions, l'enquête de Trapani a mis en œuvre des mesures extraordinaires, dignes de la lutte contre la mafia, avec la mobilisation d'un agent infiltré, l'utilisation de dispositifs d'écoute, l'interception des communications d'avocats et même de journalistes. Mais sept ans après l'ouverture de la procédure judiciaire, la justice a reconnu qu'il n'existait aucune preuve de collaboration illégale entre ONG et passeurs. « *Cette affaire a été utilisée pour tenter de donner un contenu concret aux accusations politiques portées contre les ONG, estime Marco Bertotto responsable du plaidoyer de Médecins sans frontières Italie. Pour certains acteurs politiques, il fallait absolument trouver moyen de montrer que le récit du "facteur d'attraction" existait bel et bien. Ils n'ont pas réussi.* »

Alors même que l'essentiel des sauvetages est assuré par les autorités italiennes, les attaques contre les ONG de secours en mer se sont encore intensifiées depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement de Giorgia Meloni en octobre 2022. Elles ont toutefois pris une tournure différente. Il n'est plus question désormais de bloquer les migrants en mer comme du temps de Matteo Salvini, aujourd'hui visé par des poursuites pour son action en tant que ministre de l'intérieur. Le gouvernement italien impose désormais aux ONG de n'opérer qu'un sauvetage unique avant de rejoindre des ports souvent éloignés de leurs zones d'intervention, dans le nord de l'Italie. Cette nouvelle politique implique une augmentation sévère de leurs coûts, une réduction de leur champ d'action et de leur capacité de venir en aide aux naufragés de la Méditerranée centrale.

[Allan Kaval \(Rome, correspondant\)](#)